



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 26/06/2023  
Dossier complet le : 26/06/2023  
N° d'enregistrement : 2023-7280

#### 1 Intitulé du projet

Demande d'autorisation de dérivation des eaux d'utilisation en vue de la consommation humaine, d'instauration des périmètres de protection. Demande de déclaration d'utilité publique des ouvrages BSS004CRYZ/F1, BSS004DKBV/F2 et BSS004DKBZ/F3 à 3980 m³/j sur a Commune de CRECY-EN-PONTHIEU (80)

#### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

##### 2.2 Personne morale

Dénomination

SIAEP de la Région de Nouvion

Raison sociale

Syndicat Intercommunal à vocation unique

N° SIRET

2 0 0 0 9 2 7 6 5 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

Collectivité territoriale

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

NESTER

Prénom(s)

PAUL

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
17°b 27°a	Captage de l'aquifère crayeux du Séno-Turonien Prélèvement pour l'alimentation en eau potable de maximum 980 000 m <sup>3</sup> /an (1750 m <sup>3</sup> /j en moyenne et 3980 m <sup>3</sup> /j en pointe)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le SIAEP de la Région de NOUVION alimente ses communes en eau potable par l'intermédiaire du champ captant de SAILLY-FLIBEAUCOURT, composé de deux forages (BSS000DDMK/F1 et BSS000DDJD/F2). Ces ouvrages font l'état depuis des années d'une qualité d'eau peu satisfaisant (dépassement de la norme en nitrates et en pesticides), obligeant le syndicat à trouver une nouvelle ressource en eau (2ème dérogation fournie par l'ARS en cours).

Le nouveau champ captant (CC) de CRECY-EN-PONTHIEU a été créé afin de remplacer le CC actuel de SAILLY-FLIBEAUCOURT.

L'Agence de l'Eau a demandé que le futur champ captant soit structurant et que les syndicats d'eau voisins soient consultés. Le SIAEP de Machy ayant des difficultés d'approvisionnement en eau de qualité en période estivale (grosse variation de la demande) a répondu favorablement à la demande du SIAEP de Nouvion.

Les champs captants de Sailly-flibeaucourt et Hémencourt seraient abandonnés à terme.

Ainsi, le SIAEP de la Région de NOUVION souhaite exploiter ce nouveau champ captant à hauteur de 140 m<sup>3</sup>/h par forage, 3980 m<sup>3</sup>/j globalement et 980 000 m<sup>3</sup>/an.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le nouveau champ captant de CRECY-EN-PONTHIEU est composé de trois forages, désignés sous les indices BSS004CRYZ/F1, BSS004DKBV/F2 et BSS004DKBZ/F3. Ils ont été réalisés entre septembre 2021 et février 2022 et font 45 m de profondeur. Ils captent la nappe de la craie du Séno-Turonien, en régime libre dans le secteur.

Le projet consiste à mettre en exploitation ce champ captant à hauteur de 3980 m<sup>3</sup>/j, 980 000 m<sup>3</sup>/an. Pour se faire, il sera nécessaire :

- 1 - d'équiper les forages d'une pompe immergée,
- 2 - réalisation d'un local de pompage pour chaque forage,
- 3 - de clôturer chaque parcelle sur une hauteur de 2 m, emprise au sol de 400 m<sup>2</sup> correspondant au PPI,
- 4- de raccorder ce Champ captant au réseau de distribution.

Ce nouveau champ captant, implanté dans la forêt domaniale de CRECY-EN-PONTHIEU, est destiné à remplacer le champ captant actuel de SAILLY-FLIBEAUCOURT, sujet à des problèmes de qualités récurrents et secourir le Syndicat de MACHY en période estivale (5 mois de mai à fin septembre).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Seuls les forages et les tests de pompage ont été réalisés pour l'instant. Ils sont situés à plus de 115 m les uns des autres. Les travaux consisteront donc en la réalisation :

- d'un local de pompage, équipé d'un compteur, vanne, antibélier ou ventouse, armoire électrique, pompe immergée et conduites de refoulement ; de dispositifs anti-intrusions, d'un point de prélèvement pour le contrôle sanitaire,
- d'une clôture de 2 m de hauteur et d'un portail de même hauteur pour délimiter le périmètre de protection immédiate accessible uniquement par l'exploitant, d'une emprise de 400 m<sup>2</sup>, au droit de chaque plateforme,
- de la pose d'une conduite de refoulement des eaux au réservoir.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La mise en exploitation de ce champ captant consiste en un prélèvement journalier en moyenne de 1750 m<sup>3</sup>/j et en pointe de 3980 m<sup>3</sup>/j au sein de la nappe de la craie du Séno-Turonien par l'intermédiaire de 2 forages. Il y aura un roulement entre les forages : 2 forages en fonction et le 3ème à l'arrêt en secours. La nappe de la craie est en régime libre dans ce secteur - elle se situe à plus de 17.7 m de profondeur/sol.

Le volume prélevé sera réparti sur les deux ouvrages en fonction (en roulement avec le 3ème) à hauteur en moyenne de 100 m<sup>3</sup>/h par forage en moyenne. Les analyses d'eau réalisées lors des essais de pompage ont montré que les eaux brutes respectées les normes de distribution à destination de la consommation humaine - aucun traitement (à l'exception d'une chloration) ne sera réalisé sur ces eaux brutes.

Un contrôle sanitaire sera mis en place par les services de l'ARS.

Un diagnostic de captage, composé à minima d'une inspection caméra et d'un pompage par Palier, sera réalisé tous les 10 ans afin de vérifier l'état des ouvrages.

L'exploitant, VEOLIA Eau, réalisera si nécessaire les travaux d'entretien (changement de la pompe immergée ou d'un matériel défectueux, ...).

Les champs captants de Saille-flibeaucourt et Hérencourt seront abandonnés, puis sécurisés ou rebouchés dans les règles de l'art.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation environnementale (AEU); autorisation de loi sur l'eau (IOTA); déclaration d'utilité publique (DUP)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Volume horaire (m <sup>3</sup> /h) par forage	140 m <sup>3</sup> /h
Volume journalier (m <sup>3</sup> /j) moyen pour le CC	1750 m <sup>3</sup> /j
Volume journalier (m <sup>3</sup> /j) de pointe pour le CC	3980 m <sup>3</sup> /j
Volume annuel maximum (m <sup>3</sup> /an)	980000 m <sup>3</sup> /an
Niveau statique de la nappe de la craie	> à 17.7 m/sol

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie : **RD111**

Lieu-dit : **Les blancs Hêtres**

Localité : **CRECY EN PONTHEIU**

Code postal : **8 0 1 5 0** BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : **0** ° **2 9** ' **1 5** " **0** Lat. : **5 0** ° **1 2** ' **2 6** " **N**

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  '  " Lat. :  °  '  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  '  " Lat. :  °  '  "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

<sup>i</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe au sein de la ZNIEFF de type 1, le massif forestier de CRECY, de PERIOT et de la GRANDE VENTE (identifiant national 22005006). Le niveau piézométrique de la nappe se situe à plus de 17.7 m de profondeur, l'exploitation du champ captant n'a donc aucun impact sur la faune et la flore environnante.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le champ captant se situe au sein de la forêt domaniale de CRECY-EN-PONTHIEU, en site de plateau, à plus de 5.6 km du fond de vallée du cours d'eau le plus proche (La Maye). De plus, le niveau piézométrique se situe à plus de 17.7 m de profondeur, il n'y a aucun impact sur les eaux superficielles.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'autorisation de ce champ captant entraînera la mise en place des périmètres de protection. L'hydrogéologue agréé en charge du dossier a remis un avis favorable à la mise en exploitation et a défini les périmètres de protection.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors de toute zone Natura 2000, la plus proche ZPS se situe à 10.2 km (FR2212003) et la plus proche ZSC à 1.7 km (FR2200349).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu de prélever, au maximum, 3 980m <sup>3</sup> /j en pointe - 980 000m <sup>3</sup> /an au sein de la nappe de la craie du Séno-turonien (eaux souterraines). Ce nouveau champ captant viendra remplacer le CC actuel SAILLY-FLIBEAUCOURT (1250 m <sup>3</sup> /j en moyenne), qui capte la même nappe de la craie et qui sera par la suite abandonné. Une alimentation complémentaire du SIAEP de MACHY est également envisagé en période estivale (maximum 2 730 m <sup>3</sup> /j) et en dehors, il est prévu de fournir 500 m <sup>3</sup> /j <sup>+</sup>
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le prélèvement va être réparti sur minimum deux ouvrages, afin de diminuer l'amplitude et d'étaler le cône de rabattement. Les pompages simultanés sur deux ouvrages, qui ont été menés, montrent un rabattement maximum au droit de chacun des ouvrages de 1 m. Au droit même des ouvrages, l'écoulement va être modifié, mais dès les limites des plateformes existantes, celui-ci aura repris son cours normal. Il n'y aura donc pas de modification significative du sens d'écoulement de la nappe dans le secteur.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume prélevé a été défini en fonction des consommations réelles observées depuis 10 ans.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un prélèvement d'eaux souterraines dont le niveau piézométrique se situe à plus de 17.7 m de profondeur par rapport au sol, occasionnant un rabattement en exploitation d'un mètre. Il n'y aura aucune incidence sur la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'état initial faune-flore a été réalisée en 2020 avant la réalisation des travaux (plateformes et forage AEP). Les plateformes créées, d'une emprise de 400 m <sup>2</sup> et correspondantes au PPI des trois forages, ont été implantées sur des zones exemptes d'espèces protégées. Ces périmètres seront clôturés sur 2 m de hauteur lors de la phase exploitation.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Exploitation pour l'alimentation en eau potable. Contrôle de la qualité des eaux prélevées, effectué par l'ARS régulièrement



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun traitement de l'eau prévu
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des plateformes de 400 m <sup>2</sup> ont été réalisées en grave en coordination avec les représentants de l'ONF au sein de la forêt domaniale de CRECY lors de la création des ouvrages. Elles correspondent au Périmètre de Protection Immédiate de chaque forage. Il s'agit des seules zones dont l'usage du sol a été modifié.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

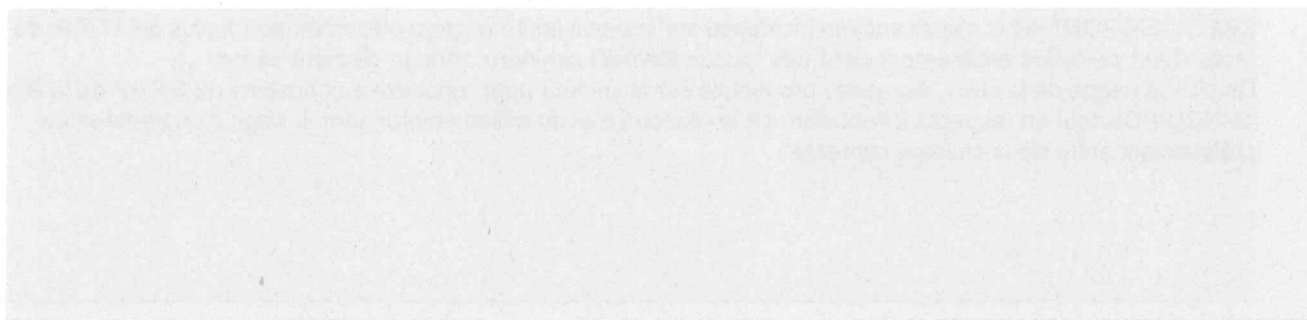
---

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

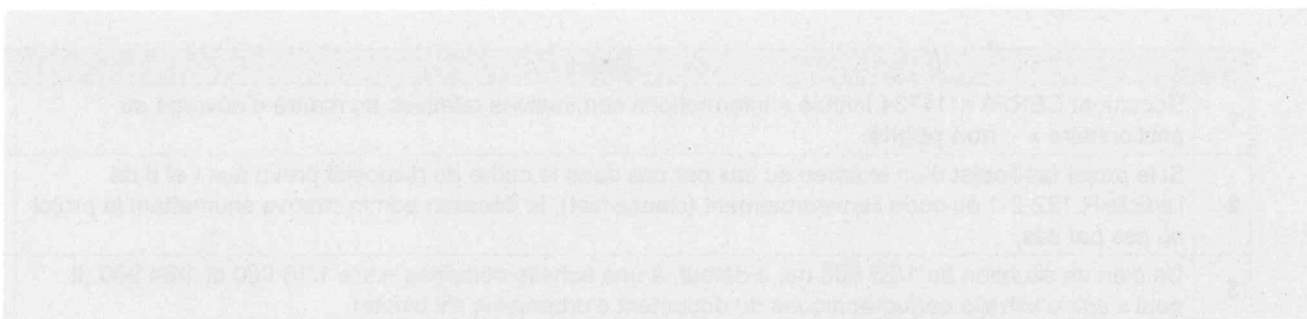
Si oui, décrivez lesquelles :

---



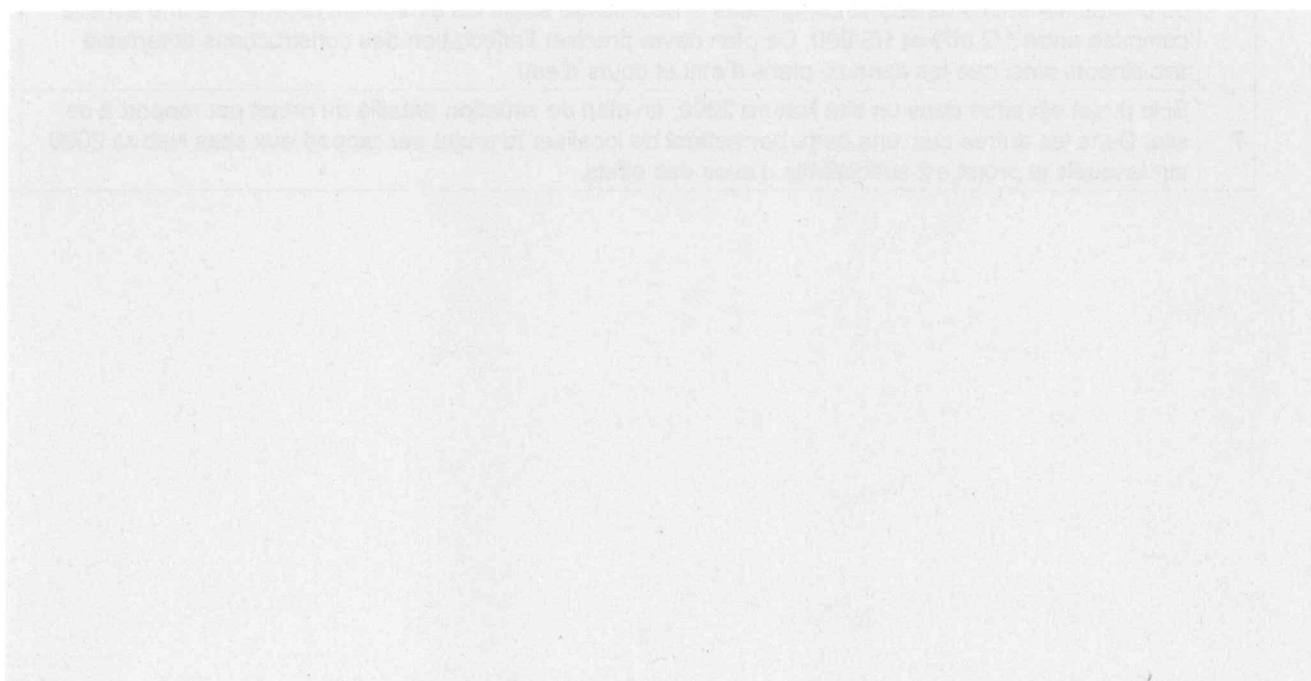
---

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables



---

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation environnementale, puisque l'exploitation du champ captant de CRECY-EN-PONTHIEU n'aura aucune incidence sur la biodiversité (niveau piézométrique à plus de 17.7 m de profondeur, parcelles entièrement clôturées, aucun élément lumineux, aucun élément aérien....).

De plus la nappe de la craie, est assez productive sur le secteur pour répondre aux besoins du SIEAP de la Région de NOUVION tout en respectant l'équilibre de la ressource et du milieu environnant. Il s'agit d'un transfert de prélèvement entre deux champs captants.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	coupe technique F1	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Coupe technique F2	<input checked="" type="checkbox"/>
3	coupe technique F3	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BASTIN

Prénom SABINE

Qualité du signataire MAITRE D'OEUVRE, GERANTE SB20

Télédéclaré le 26/06/202

À \_\_\_\_\_

Fait le    /    /               

Signature du (des) demandeur(s)



